

## Banque de la République du Burundi

Bujumbura, le 10 octobre 2016

## **ANNONCE AU PUBLIC**

Concerne : Adjudication des Obligations du Trésor, Emission n° 2016/005

La Banque de la République du Burundi procède, pour le compte du Ministère des Finances, du Budget et de la Privatisation, à l'appel d'offres de souscription aux Obligations du Trésor dans les conditions suivantes :

1. Nombre total de titres mis aux enchères : 60.000

## 2. Caractéristiques communes:

- Valeur nominale d'une Obligation du Trésor : 100.000 BIF.
- Coupons: 10,00%, 11,00% et 12,00% l'an du nominal, respectivement pour les Obligations à 2, 3 et 4 ans, payables annuellement.
- Prix : proposés par les souscripteurs.
- Les prix sont exprimés en % de la valeur nominale du titre avec 2 décimales.
- Date limite de dépôt des soumissions : mercredi, le 12 octobre 2016 à 09h 00'.
- Lieu : BRB, Service Marché Monétaire, 1<sup>er</sup> étage, Bureau n°1.45.
- Date d'adjudication : mercredi, le 12 octobre 2016 à 09h 05 min.
- Date de jouissance : vendredi, le 14 octobre 2016.
- Nombre minimal de titres par offre : 5.000 titres.
- Pour chaque offre, le nombre de titres doit être un multiple de 5.000 titres.
- Chaque soumission peut porter sur un maximum de 5 offres classées par ordre de prix décroissant.

## 3. Caractéristiques spécifiques:

- Obligations à 2 ans, série n°OT02181014

Nombre de Titres: 20.000

Date d'échéance : le 14 octobre 2018.

- Obligations à 3 ans, série n°OT03191014

Nombre de Titres: 20.000

Date d'échéance : le 14 octobre 2019.

- Obligations à 4 ans, série n°OT04201014

Nombre de Titres : 20.000

Date d'échéance : le 14 octobre 2020.

- **4.** Les offres dont le nombre de titres est supérieur à celui qui est annoncé ci-dessus pour chaque terme seront rejetées.
- 5. Le Comité d'adjudication se réserve le droit de modifier le nombre de titres mis aux enchères ou de déclarer l'appel d'offres infructueux.
- **6.** Les offres retenues donneront lieu à un débit automatique du compte du souscripteur par l'intermédiaire de son banquier au profit du compte courant du Trésor.
- 7. A l'échéance, le remboursement du principal et des coupons se fera par le débit d'office du compte courant du Trésor ouvert à la BRB sans aucune autre formalité.

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

B.P. 705 BUJUMBURA Tél: (257)22 22 51 42 - Fax : (257) 22 22 31 28 - E-mail : brb@brb.bi - Site web : www.brb.bi